



Transport Canada Transports Canada

**PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5**

12 août 2022

ADDENDA NO. 2

**Sujet : Demande de Proposition: T8080-210615
 Étude Sur Les Technologies Pour Les Mouvements Incontrôlés**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (no 2) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. Les questions et les réponses sont indiquées dans l'annexe A, ci-jointe.

Le présent addenda vise également à annoncer des modifications aux documents faisant partie de l'invitation à soumissionner. Les changements sont les suivants :

- 1) SUPPRIMER:** L'ANNEXE "B" Base de paiement dans son intégralité; et
INSÉRER: Remplacer l'ANNEXE "B" Base de paiement (**Révisée le 11 août 2022**), ci-jointe
- 2) SUPPRIMER:** L'ANNEXE "C" Barèment de prix dans son intégralité; et
INSÉRER: Remplacer l'ANNEXE "C" Barèment de prix (**Révisée le 11 août 2022**), ci-jointe
- 3) Cette modification est émise afin de prolonger la date de clôture**
du : 15 août 2022 à 14:00 heure avancée de l'Est (HAE)
au : 17 août 2022 à 14:00 heure avancée de l'Est (HAE)

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Lisa Martin
Spécialiste de l'approvisionnement
Courriel: lisa.martin@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A

Question 1 : Compte tenu de la date limite de soumission des propositions, fixée au 15 août 2022, le nombre de semaines entre les dates d'échéances pour les étapes 1 et 2 sont très limitées. La date d'échéance de l'étape 2 pourrait-elle être repoussé?

Réponse 2: La date d'échéance pour la deuxième étape du projet être sera repoussé au 4 novembre 2022

Question 2: Les sections 3.1 à 3.5 de l'annexe "A" sont-elles considérées comme des sous-sections de la section 3.0 : Exigences ?

Réponse 2: Oui. Les sections 3.1 à 3.5 doivent être considérées comme une sous-section de 3.0 : Exigences

Question 3: La section 4.2.1, 1.a) stipule que pour être déclarée recevable, une offre doit être conforme à toutes les exigences de l'appel d'offres. En ce qui concerne l'offre technique, le terme " exigences " de la section 4.2.1, 1.a) fait-il référence à celles de la section 3.0 de l'annexe " A ", ou aux exigences obligatoires et cotées de l'annexe " D " ?

Réponse 3 : Toutes les tâches de l'énoncé des travaux doivent être accomplies par l'entrepreneur. La section 3.0 de l'annexe A est le modèle d'évaluation utilisé pour évaluer les offres de projet.

Question 4: Serait-il possible de prolonger le délai de deux semaines ?

Réponse 4: Non

ANNEXE « B »**BASE DE PAIEMENT (À REMPLIR AVANT L'ATTRIBUTION DU CONTRAT)**
(Révisée le 11 août 2022)

L'entrepreneur sera payé selon un prix ferme pour les travaux. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne remboursera pas les frais de déplacement ou de subsistance liés à l'exécution des travaux.

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

Tableau 1. Calendrier des paiements

N° de l'étape	Description du produit	Date d'achèvement / date d'échéance	Montant ferme
1	Méthodologie de projet – Méthodologie détaillée établie en consultation avec l'entrepreneur. Microsoft Word, PPT.	2 semaines après la réunion inaugurale	_____ \$
2	Rapport sur les principales constatations – Rapport initial résumant les travaux réalisés à ce jour, les principales données de référence analysées et les constatations pertinentes. Microsoft Word, PPT, Excel.	4 nov. 2022	_____ \$
3	Rapport préliminaire – Un rapport préliminaire répondant à l'énoncé des travaux du projet et respectant la méthodologie. L'entrepreneur passera en revue le rapport et formulera des commentaires. Microsoft Word, PPT, Excel.	1 ^{er} févr. 2023	_____ \$
4	Rapport définitif – Rapport définitif, l'entrepreneur formulera des commentaires et signera le rapport une fois les travaux achevés. Format : Microsoft Word, PPT, Excel.	1 ^{er} mars 2023	_____ \$
Prix ferme total (Taxes applicables en sus)			_____ \$

ANNEXE « C »

BARÈME DES PRIX (Révisée le 11 août 2022)

Les soumissionnaires doivent remplir le tableau ci-dessous et soumettre l'annexe de prix conformément aux détails de la DP. Les soumissionnaires doivent inclure un prix pour tous les articles. Les renseignements contenus dans la présente annexe feront partie du contrat qui en résultera.

Tous les prix sont en dollars canadiens, taxes applicables exclues, droits de douane canadiens et taxes d'accise inclus.

Le Canada ne remboursera pas les frais de déplacement ou de subsistance liés à l'exécution des travaux.

N° de l'étape	Description du produit	Date d'achèvement / date d'échéance	Montant ferme
1	Méthodologie de projet – Méthodologie détaillée établie en consultation avec l'entrepreneur. Microsoft Word, PPT.	2 semaines après la réunion inaugurale	_____ \$ <i>le soumissionnaire doit indiquer le montant</i>
2	Rapport sur les principales constatations – Rapport initial résumant les travaux réalisés à ce jour, les principales données de référence analysées et les constatations pertinentes. Microsoft Word, PPT, Excel.	4 nov. 2022	_____ \$ <i>le soumissionnaire doit indiquer le montant</i>
3	Rapport préliminaire – Un rapport préliminaire répondant à l'énoncé des travaux du projet et respectant la méthodologie. L'entrepreneur passera en revue le rapport et formulera des commentaires. Microsoft Word, PPT, Excel.	1 ^{er} févr. 2023	_____ \$ <i>le soumissionnaire doit indiquer le montant</i>
4	Rapport définitif – Rapport définitif, l'entrepreneur formulera des commentaires et signera le rapport une fois les travaux achevés. Format : Microsoft Word, PPT, Excel.	1 ^{er} mars 2023	_____ \$ <i>le soumissionnaire doit indiquer le montant</i>
Coût estimatif total (Taxes applicables en sus)			_____ \$